



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00879

Numéro SIREN : 397 845 942

Nom ou dénomination : ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/017039

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/017039**
n°de gestion : **1994B00879**
n°SIREN : **397 845 942 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 15/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES - Société à responsabilité limitée
14 avenue Pierre de Coubertin 38170 Seyssinet-pariset -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1333065

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 931	18 040	6 891	9 549	2 657	27.83
	Fonds commercial (1)	83 341		83 341	83 341		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	26 683	26 683	0	0		
	Installations techniques, matériel et outillage	515	473	42	158	116	73.44
	Autres immobilisations corporelles	48 571	44 175	4 396	6 756	2 360	34.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	487 268		487 268	487 268		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	229		229	229		
	Total II	671 538	89 371	582 167	587 301	5 134	0.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de construction de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	162 836	12 102	150 735	159 990	9 255	5.78
	Autres créances	12 943		12 943	12 769	174	1.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	131 622		131 622	131 622		
	Disponibilités	96 367		96 367	87 309	9 058	10.38
	Charges constatées d'avance (3)	10 807		10 807	14 467	3 660	25.30
	Total III	414 576	12 102	402 474	406 157	3 683	0.91
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 086 113	101 472	984 641	993 458	8 817	0.89

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 112	38 112		
	Réserves				
	Réserve légale	3 811	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	192 567	131 827	60 741	46.08
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	56 683	60 741	4 057	6.68
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	291 174	234 491	56 683	24.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	450 015	513 902	63 887	12.43
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	14 668	18 954	4 286	22.61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 359	16 487	6 129	37.17
	Dettes fiscales et sociales	124 426	110 422	14 004	12.68
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 139	793	5 345	673.74
	Produits constatés d'avance (1)	87 860	98 408	10 548	10.72
	Total IV	693 467	758 967	65 500	8.63
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	984 641	993 458	8 817	0.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

289 581

290 720

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	631 870		631 870	559 054	72 816	13.02
Chiffre d'affaires NET	631 870		631 870	559 054	72 816	13.02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 421	8 593	172	2.00
Autres produits			615	261	353	135.22
Total des Produits d'exploitation (I)			640 906	567 909	72 998	12.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			130 632	129 326	1 306	1.01
Impôts, taxes et versements assimilés			18 807	18 168	640	3.52
Salaires et traitements			289 506	260 342	29 164	11.20
Charges sociales			133 318	111 341	21 978	19.74
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 652	8 678	1 026	11.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			12 102		12 102	
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 665	7 377	2 712	36.76
Total des Charges d'exploitation (II)			596 682	535 231	61 451	11.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			44 224	32 678	11 546	35.33
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 29.6.17

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	84	110	26	23.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	30 000	46 000	16 000	34.78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30 084	46 110	16 026	34.76
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	15 071	17 029	1 958	11.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	15 071	17 029	1 958	11.50
2. Résultat financier (V-VI)	15 013	29 081	14 068	48.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	59 237	61 759	2 522	4.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		118	118	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		118	118	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		118	118	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 554	900	1 654	183.78
Total des produits (I+III+V+VII)	670 990	614 019	56 971	9.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	614 307	553 278	61 029	11.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	56 683	60 741	4 057	6.68

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 984 641.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 631 870.23 Euros et dégageant un bénéfice de 56 683.09 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.2400	2 500			2 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE HAZIZA	30 490			30 490	
CLIENTELE C.CHAMBON	51 307			51 307	
CLIENTELE SAFIREC	1 544			1 544	
Total	83 341			83 341	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	8 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	5 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 ANS

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	722
Emprunts et dettes financières diverses	373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665
Dettes fiscales et sociales	32 270
Total	34 030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		10 807
Total		10 807
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		87 860
Total		87 860

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBT CPAM	1 104
REMBT FORMATION	2 597
DIVERS EDENDRED	71
Total	3 772

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES	page
Principes et conventions générales	38
Permanence ou changement de méthodes	38
Informations complémentaires (CICE)	38
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Composition du capital social	39
Fonds commercial	39
Evaluation des immobilisations corporelles	39
Evaluation des amortissements	39
Charges à payer	39
Charges et produits constatés d'avance	40
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	40
Transferts de charges	40

NA = Non Applicable NS = Non significative

« ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES »
« A.A.C.E »

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 38 113 Euros
Siège social à 38170 SEYSSINET PARISSET (Isère)
14 Rue Pierre de Coubertin

R.C.S GRENOBLE B 397 845 942
(94 B 879)
SIRET : 397 845 942 00028

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2017

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

I

L'an deux mil dix sept,
Le 29 juin, à 19 heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES », au capital de 38 113 Euros divisé en 2 500 parts sociales égales, dont le siège social est à 38170 SEYSSINET PARISSET (Isère)- 14 Av. Pierre de Coubertin, se sont réunis audit siège social sur convocation verbale faite par la gérance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée lors de son entrée en séance.

Monsieur Eric CHAMBON préside la réunion en sa qualité de Gérant.

Le président constate que sont présents :

- Mme Claude CHAMBON,
propriétaire de quatre parts, ci 4 parts,
- M. Eric CHAMBON,
propriétaire de deux mille quatre cent quatre vingt seize parts, ci2 496 parts,

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents possèdent 2 500 parts sociales, soit la totalité des parts composant le capital social. L'assemblée, étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

/c CC

Puis il précise à son associée, qu'assuré de sa présence, il n'a pas jugé opportun de remplir les formalités de convocation prescrites par l'article 38 du décret du 23 mars 1967.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence.
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Puis il précise à son associée :

- que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été remis aux associés, ceci quinze jours avant la réunion et que l'inventaire a été tenu à leur disposition, au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice 2016, clos le 31 décembre 2016 ;
- approbation des comptes, affectation et répartition du résultat de cet exercice ; quitus à la gérance,
- rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce,
- pouvoirs pour formalités,
- questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'exercice.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Divers points de vue sont échangés.

Monsieur le président met alors aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice 2015, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

h c

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 d'un montant de 56 683.09€ de la manière suivante :

- Autres Réserves.....	56 683.09€
Total	<u>56 683.09€</u>

Les capitaux propres de la société se présenteront alors comme suit :

- Capital social	38 112,25 €
- Réserve légale	3 811,23 €
- Autres réserves.....	249 250,38 €
Total positif.....	<u>291 173.86 €</u>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

	<u>Dividendes éligibles à l'abattement</u>	<u>Soumis au prélèvement libératoire</u>
<u>Exercice 2013 :</u>	NEANT €	
<u>Exercice 2014:</u>	NEANT €	
<u>Exercice 2015 :</u>	NEANT €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre M.Eric CHAMBON et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité étant entendu que l'associé intéressé, M.Eric CHAMBON, n'a pas pris part au vote.

61 CC

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Mme Claude CHAMBON et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité étant entendu que l'associé intéressé, Mme Claude CHAMBON, n'a pas pris part au vote.

SIXIEME RESOLUTION

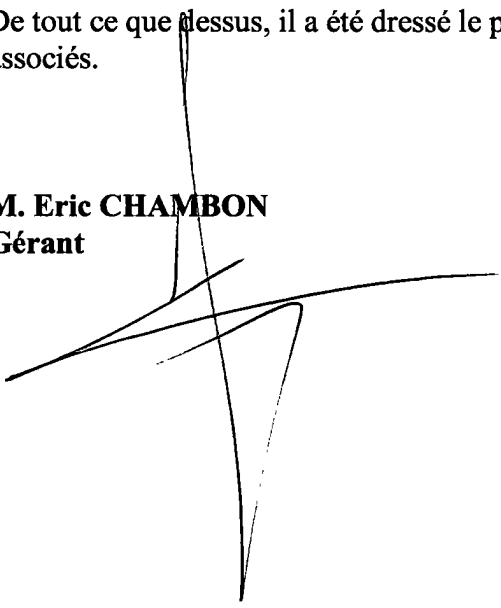
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les dépôts et publications prescrits par loi.

CLOTURE DE SEANCE

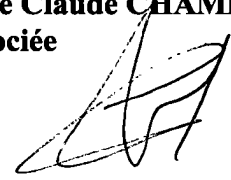
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. Eric CHAMBON
Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes, positioned below the name and title of M. Eric CHAMBON.

Mme Claude CHAMBON
Associée

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and strokes, positioned below the name and title of Mme Claude CHAMBON.

« ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES »

« A.A.C.E »

**Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 38 113 Euros
Siège social à 38170 SEYSSINET PARISSET (Isère)
14 Rue Pierre de Coubertin**

**R.C.S GRENOBLE B 397 845 942
(94 B 879)
SIRET : 397 845 942 00028**

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS
A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 d'un montant de 56 683.09€ de la manière suivante :

- Autres Réserves.....	56 683.09€
Total	<u>56 683.09€</u>

Les capitaux propres de la société se présenteront alors comme suit :

- Capital social	38 112,25 €
- Réserve légale	3 811,23 €
- Autres réserves.....	249 250,38 €
Total positif	<u>291 173.86 €</u>

Pour copie certifiée conforme,

Eric CHAMBON
Gérant

